



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits pétroliers

Question écrite n° 103530

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les préoccupations et difficultés des professionnels de la représentation commerciale et des VRP multicartes. Face aux spéculations en cours sur le prix des carburants et devant les profits insolents affichés par exemple par le groupe Total qui vient d'annoncer la redistribution de 5 milliards d'euros en dividendes, les professionnels de la représentation commerciale et des VRP multicartes revendiquent le rétablissement de la TIPP flottante et l'affectation en « avoir fiscal » du surplus de taxes acquitté sur le carburant utilisé par ces professionnels. Il lui demande les prolongements que le Gouvernement prévoit d'apporter à ces attentes, liées à l'exigence de préservation des emplois dans ce secteur de notre économie.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103530

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 2994

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)